

le groupe Randstad France



tiré à part de l'Express Emploi (numéro 3070 - 6 mai 2010) - juin 2010

véritable partenaire RH, répond à tous vos besoins en ressources humaines, à travers l'ensemble de ses filiales

CDI - Intérim	Experts	Search & Selection	Services RH	Inhouse Services
Randstad 1 ^{er} réseau national de recrutement 100% spécialisé par métiers réseau Atoll groupement multimarques d'agences multi-spécialistes	Appel Médical 1 ^{er} réseau national de recrutement et du travail temporaire médical, paramédical et pharmaceutique en France Expectra 1 ^{er} réseau national de recrutement hautes compétences JBM leader du travail temporaire paramédical, en région parisienne YACHT spécialisé dans le domaine du conseil en innovations technologiques	Randstad Search & Selection cabinet de conseil en recrutement et chasseur de têtes pour cadres et dirigeants	Advisio Services solution RH globale pour la gestion centralisée des recrutements CapSecur Conseil équipe de spécialistes en conseil, formation professionnelle et conception d'outils de communication dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail IMC spécialiste de la formation en alternance et continue VAR spécialisé dans l'évaluation des compétences, l'accompagnement et la réinsertion professionnelle	Randstad Inhouse Services agences d'intérim hébergées dans les grands sites ayant des besoins structurels de grands volumes d'intérimaires

baromètre des salaires



Randstad, 2^e groupe mondial de services en ressources humaines, est présent dans tous les secteurs d'activité

groupe Randstad

- présent dans 44 pays
- 27 000 collaborateurs permanents
- 4 100 agences
- 465 600 intérimaires délégués par jour
- 50 ans d'expérience

groupe Randstad France

- 1 180 agences en France
- 4 300 collaborateurs permanents
- 35 000 entreprises clientes
- 350 000 collaborateurs intérimaires délégués par an
- plus de 5 000 recrutements en CDI et CDD en 2009





Publication
d'Offres
d'emplois
Gratuites

good
to know
you*

*heureux de vous connaître

publiez gratuitement
votre offre d'emploi*
sur randstad.fr

rapide, simple et gratuit !

- votre annonce en ligne en quelques clics
- votre logo visible par plus de 20 000 candidats par jour
- vos candidats en direct

*POeG : publication d'offres d'emploi gratuite

 randstad

CDI-Intérim | Experts | Search & Selection | Solutions RH | Inhouse Services



*François Béharel,
Président du groupe Randstad*

Acteur de référence des services en ressources humaines, Randstad a pour vocation d'accompagner ses entreprises partenaires sur l'ensemble de leurs enjeux de recrutement, de gestion et de fidélisation de leurs collaboratrices et collaborateurs. Nous nous devons donc de les aider à comprendre et décoder les défis RH de l'employeur du XXIème siècle. Notre démarche d'analyse des salaires s'inscrit dans ce cadre.

Vous découvrirez ici une synthèse de la deuxième édition du Baromètre Randstad des salaires non-cadres. Il porte sur l'analyse de plus de deux millions de fiches de paie sur deux années consécutives, 2008 et 2009, bassin d'emploi par bassin d'emploi, métier par métier, sur tous les types d'entreprises.

Le magazine L'Express, dans son numéro du 6 mai, en a fait paraître les premiers résultats. Vous retrouverez cet article dans les pages suivantes.

Même si le ralentissement des salaires, lié à la crise et à la baisse du marché de l'emploi, n'a pas été aussi fort que nous le craignons tous, la tendance reste terne : en un an, la rémunération moyenne des non-cadres n'a augmenté que de 1,1 %. Une progression faible, dont pâtissent surtout les salariés les moins qualifiés : +0,3 %, contre 1,4 % pour les ouvriers qualifiés et 2,9 % pour les professions intermédiaires. Comme l'an dernier, ce sont les métiers les plus qualifiés qui ont le mieux résisté.

Au-delà des disparités géographiques et sectorielles, pour s'adapter à un monde du travail en permanente mutation et s'assurer une employabilité qui, aujourd'hui plus qu'hier, est mouvante et fragile, la montée en compétences des salariés reste donc plus que jamais un des fondamentaux de la gestion des ressources humaines. C'est dans ce sens que Randstad continue de développer ses politiques de formation et d'égalité.

Bonne lecture.

tiré à part de L'Express Emploi (numéro 3070 - 6 mai 2010) - juin 2010

Les salaires des non-cadres à la loupe

L'Express publie, en exclusivité, les principaux enseignements du baromètre des salaires des non-cadres, réalisé pour la deuxième année par Randstad. 118 métiers sont passés en revue. Un outil pour prendre le pouls du marché et définir les politiques de rémunération.

Le scénario catastrophe n'a pas eu lieu. « Avec la crise et la baisse du marché de l'emploi, cette année, nous craignons un ralentissement des rémunérations des non-cadres plus important que ce qu'il s'est passé », constate Catherine Martel, responsable du pôle études, marketing et veille de Randstad, groupe mondial de services en ressources humaines. Pour autant, pas de quoi bondir de joie.

dre dans le privé n'a gagné que 1,1 % en 2008-2009 pour atteindre 1 411 €. La tendance ne devrait pas s'améliorer en 2010. Pour Martial Pétain, directeur commercial grands comptes du secteur industrie, « le domaine industriel est un peu plus porteur qu'en 2009, mais les entreprises restent dans l'expectative et il est donc peu probable qu'elles augmentent leurs salariés dans les mois qui viennent ». D'autant que le réservoir de

Les métiers les plus qualifiés s'en sortent mieux
L'étude de Randstad s'appuie sur une analyse de près de 2 millions de bulletins de paie d'intérimaires et laisse apparaître de fortes disparités dans les niveaux de rémunération. En bas de la liste, on trouve, cette année encore, les professions les moins qualifiées, comme les employés de caisse et de libre-service (1 361 € par mois), les poissonniers et les

fiés et les fonctions d'encadrement sont mieux rétribués. On trouve dans cette catégorie les dessinateurs-projeteurs dans la construction mécanique (1 637 € par mois en moyenne), les techniciens de laboratoire (1 664 €), les assistantes de direction (1 894 €) et les chefs de chantier BTP qui sont les mieux payés à 1 980 €. Les salaires sont nettement plus élevés dans le BTP (1 511 € par mois) que dans les services (1 404 €). L'industrie arrive en queue de peloton (1 390 €).

Ce qui est rare est cher

Sans surprise, les niveaux de rémunération varient fortement en fonction du nombre – ou de la pénurie – de candidats potentiels, les métiers « rares » obligeant les employeurs à mettre la main à la poche. « Certaines difficultés de recrutement exercent une pression à la hausse sur les salaires de plusieurs catégories de personnels », confirme Paola Kern, directrice commerciale grands comptes tertiaire et services chez Randstad, qui cite « des métiers d'expertise dans la comptabilité ou le contrôle de gestion ». Un constat relayé par Christophe Bougeard, directeur marketing, qui précise de son côté que « le secteur du bâtiment concentre un certain nombre de métiers qui souffrent toujours d'un déficit de notoriété et sont en pénurie, comme les conducteurs de travaux ».

Dans l'industrie aussi, les perles rares coûtent plus cher. « Les tuyauteurs, les techniciens ascensoristes et les techniciens de maintenance climatique peuvent assez bien négocier leurs salaires », confie Christophe Doré, directeur commercial « experts et pros ». En revanche, prévient-il, rien n'est gravé dans

le privé n'a gagné que 1,1 % en 2008-2009 pour atteindre 1 411 €. La tendance ne devrait pas s'améliorer en 2010. Pour Martial Pétain, directeur commercial grands comptes du secteur industrie, « le domaine industriel est un peu plus porteur qu'en 2009, mais les entreprises restent dans l'expectative et il est donc peu probable qu'elles augmentent leurs salariés dans les mois qui viennent ». D'autant que le réservoir de

deménageurs (1 360 €), les manutentionnaires (1 346 €), les serveurs (1 345 €) ou encore, dans le textile, les mécaniciens concepteurs, qui ferment la marche avec 1 338 €. A contrario, les métiers les plus quali-



Dans l'industrie, il est peu probable que des augmentations surviennent dans les prochains mois.

Loin de là. La progression du salaire brut moyen reste faible et suit à peu près celle du Smic. Après une hausse modeste de 1,2 % en 2007-2008 (à 1 395 €), le salaire mensuel moyen d'un employé non-ca-

le marbre. Pour certains profils jusqu'ici très recherchés, tels que les chaudronniers et les soudeurs orbitaux, c'est l'inverse qui est en train de se passer. Le ralentissement économique, avec son lot de fermetures d'entreprises, « a contribué à détendre la situation sur ces profils spécifiques ».

Plus étonnant peut-être, la pénurie pourrait aussi affecter la grande distribution et l'amener à consentir « des salaires plus attractifs à ses nouvelles recrues cette année », renchérit Jean-François Picq, directeur commercial logistique et commerce de Randstad. Pourquoi ? « Tandis que se répand

l'ouverture dominicale, les enseignes se demandent comment elles pourront recruter suffisamment de personnels pour ouvrir le dimanche, explique-t-il. Il est probable qu'elles devront aller chercher des publics un peu éloignés de l'emploi, comme les seniors, et leur proposer des rémunérations plus intéressantes. »

Des disparités géographiques

Les émoluments des collaborateurs varient par ailleurs en fonction de la situation économique des bassins d'emplois. C'est un peu « Dis-moi où tu travailles, je te dirais

combien tu gagnes ». « Un soudeur ou un électricien est moins bien payé en Lorraine – où plusieurs entreprises métallurgiques ont été durement éprouvées par la crise – qu'en Vendée, où de gros sites industriels continuent à absorber l'essentiel de la main-d'œuvre », constate Corinne Oppenheim. Avant d'ajouter que « le niveau de salaire reste plus élevé en Ile-de-France, où l'offre plus abondante rend la main-d'œuvre beaucoup plus volatile et où une entreprise doit offrir des rémunérations plus élevées pour attirer et fidéliser des collaborateurs ».

A noter que le baromètre de

Randstad ne porte « que » sur le salaire brut mensuel des intérimaires et ne prend pas en compte « les congés payés (10 %), les indemnités de fin de mission (10 %) et les primes (13 %) », incluant des primes pour le travail de nuit ou durant les jours fériés... Or, en cette période difficile, « il est clair que les entreprises effectuent des coupes dans ces frais variables », souligne Catherine Martel. Les candidats l'ont compris : « Différentes études montrent qu'ils font beaucoup plus attention à la part fixe du salaire proposé », conclut Paola Kern. A bon entendre... ● C. D.

verbatims

Corinne Oppenheim,

directrice commerciale industrie de Randstad.

Dans l'industrie, les évolutions salariales sont souvent liées à la montée en compétences des collaborateurs, qui passent par exemple de manutentionnaires ou préparateurs de commandes à caristes ou à conducteurs de lignes de production.

Paola Kern, directrice commerciale grands comptes tertiaire et services de Randstad.

Les métiers du tertiaire et des services ont beaucoup évolué. Un exemple : les employeurs sont de plus en plus exigeants sur le profil des assistantes de direction et des assistantes bilingues. Outre les compétences de secrétariat, ils leur demandent des savoir-faire techniques (sur tel ou tel progiciel...), voire des compétences d'encadrement.

Jean-François Picq,

directeur commercial logistique et commerce.

Malgré les aménagements gouvernementaux, les salaires n'ont pas évolué dans la restauration « classique ». Durant ces dernières années, il y a donc eu un transfert accru des personnels de cette corporation vers la restauration collective, où les conditions de travail sont moins contraignantes et mieux structurées. Il en résulte que le secteur compte aujourd'hui un nombre très important de débutants, peu payés.

Christophe Doré, directeur commercial experts et pros.

Le nucléaire, l'aéronautique et l'aérospatial offrent toujours de bonnes perspectives en termes d'emploi et de rémunération. Dans ces secteurs, la mobilité géographique offre un avantage financier à de nombreux salariés, qui sont défrayés lorsqu'ils sont en déplacement.

Poste	Salaire moyen 2009 (en €)	Evolution du salaire moyen 2008 - 2009
Chef de chantier BTP	1980	- 4,30%
Chef d'équipe BTP	1916	0,84%
Assistant de direction	1894	0,46%
Chef d'équipe industries	1826	- 1,58%
Assistant ressources humaines	1787	0,1%
Coffreur	1731	2,46%
Gestionnaire d'assurances	1720	3,16%
Dessinateur projeteur (BTP)	1706	4,72%
Dessinateur projeteur (électricité / électronique)	1703	5,38%
Carreleur	1668	0,75%
Technicien de laboratoire (industrie de process)	1664	3,13%
Tuyauteur	1656	1,12%
Ouvrier de la maçonnerie	1653	1,27%
Technicien méthodes-ordonnancement-planification	1650	1,01%
Dessinateur projeteur (construction mécanique)	1637	4,38%

Source : baromètre Randstad des salaires non-cadres 2008-2009.

Christophe Bougeard,

Directeur marketing, groupe Randstad France

Vous avez analysé l'évolution des salaires de 118 métiers non-cadres. Pourquoi une telle démarche ?

Elle s'inscrit dans notre ambition d'être un véritable partenaire RH pour les entreprises. Nous sommes là pour les aider à gérer leurs ressources, à les recruter et les optimiser dans le temps. Nous avons créé ce baromètre l'an dernier car beaucoup de nos clients nous faisaient part de leurs difficultés à recruter sur certains métiers, et s'interrogeaient sur la pertinence de leur politique salariale. Il manquait un outil d'analyse dédié aux qualifications non-cadres et bâti sur des données réelles, les bulletins de salaire. Jusque-là, la plupart des études s'intéressaient aux salaires des cadres, sur une base déclarative. Cette lacune est aujourd'hui comblée.

Comment accompagnez-vous les entreprises qui recrutent ?

Nos 700 agences sont ancrées dans les bassins d'emploi et maîtrisent un processus de recrutement rigoureux : sourcing, sélection, évaluation. Randstad dispose d'ailleurs d'une plateforme de tests métiers unique sur le marché. Le recrutement est notre métier historique, mais au-delà de notre réseau d'agences, nous apportons à nos clients toute la force et les synergies du 2^e groupe mondial de services RH, capable de répondre, via ses filiales, à une large palette de besoins en matière de gestion de ressources :

- le conseil et la formation en prévention et gestion des risques professionnels, avec Capsecur Conseil, de l'audit au déploiement d'une politique de prévention,
- le recrutement de compétences rares, avec notre cabinet d'approche directe, Randstad Search & Selection, qui peut s'appuyer sur le maillage national de notre réseau et gérer des recrutements multi-sites,
- l'accompagnement et le reclassement professionnel, avec VAR, dans le cadre de restructurations d'entreprises,
- l'intérim grands volumes, avec Randstad Inhouse Services qui travaille en agence hébergée chez nos clients : un responsable de compte dédié gère tout, du recrutement au suivi, et s'engage sur un objectif de gain de productivité,
- et Advisio, pour la gestion centralisée des recrutements des entreprises multi-sites et l'externalisation de tout ou partie des process RH.

Certains métiers sont pénuriques (gestionnaire de paie, conducteur de travaux...), d'autres évoluent beaucoup, comme ceux de l'assistanat. Quelles réponses spécifiques apportez-vous à vos clients ?

Dans l'intérim, nous sommes en amont de phase et donc les premiers à percevoir les tendances. Notre réseau est structuré en branches d'activité (BTP, Industrie, Logistique et Commerce...) au sein desquelles des hyperspécialistes,

nos centres experts, travaillent sur des segments de marché : par exemple, les métiers de la finition pour le BTP. Cette organisation nous confère une maîtrise très fine des bassins d'emploi. Les consultants de nos centres experts viennent souvent du secteur dont ils s'occupent, ils en connaissent les évolutions et les particularités. Grâce aux partenariats noués avec les institutionnels et les organismes de formation, nous savons répondre aux clients qui nous sollicitent pour former des pools d'intérimaires sur les métiers en tension. Par ailleurs, nous développons depuis deux ans un grand programme de fidélisation de nos intérimaires, « les PLUS de Randstad » : les liens privilégiés que nous entretenons avec eux nous permettent de réagir très rapidement aux demandes de nos clients.

Votre étude fait apparaître des écarts en fonction de l'âge : les jeunes et les seniors ont connu les plus faibles évolutions salariales en 2009. Comment l'expliquez-vous ?

Dans un cycle de marché où les entreprises ont davantage le choix, elles privilégient les ressources immédiatement opérationnelles, d'où une évolution salariale plus positive pour les 25-49 ans. Ce n'était pas le cas il y a deux ans : les entreprises étaient plus disposées à recruter des jeunes, quitte à les former. Les jeunes et les seniors sont toujours les premiers à pâtir d'une conjoncture difficile.

Avez-vous un rôle à jouer en faveur de l'emploi de ces catégories de population ?

Oui, cela fait partie de notre Responsabilité Sociale d'Entreprise. Randstad s'engage dans de nombreuses actions de formation pour les 18-25 ans : la dynamique Espoir Banlieues, l'opération Sécurité Citoyenneté, Un But pour l'Emploi, pour n'en citer que quelques-unes, qui visent à promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes. Nous n'oublions pas les seniors : nous sensibilisons régulièrement nos clients et nos agences à la valeur ajoutée que peuvent apporter les plus de 50 ans, riches d'une longue expérience professionnelle.

L'impact de la crise est lisible à travers votre baromètre 2009. Quelles tendances percevez-vous pour 2010 ?

Nous restons très prudents... La reprise du marché de l'intérim est réelle mais pas massive : + 5 % au premier trimestre, et + 10 % sur le mois de mars, mais sur des bases 2009 très faibles. Par ailleurs, on constate des écarts entre les secteurs d'activité : les services et le BTP souffrent encore, tandis que l'industrie est la première à se redresser. Cette évolution positive reste toutefois à confirmer : certains secteurs industriels ont été soutenus par des aides publiques, comme l'automobile, d'autres sont en train de reconstituer leurs stocks, sans avoir la garantie de pouvoir les écouler. Du point de vue des salaires, gageons qu'il y aura toujours une prime à la qualification.



les grands enseignements régionaux

La France est un pays riche de ses contrastes, y compris sur le plan de l'emploi. Les grandes tendances nationales du baromètre Randstad masquent des disparités liées au tissu économique, démographique, et historique de nos régions.

Île-de-France

L'Île-de-France reste une région atypique, la seule à connaître une évolution négative des salaires non cadres (- 0,3 %), avec une surreprésentation des métiers non-cadres des services (50 %), qui sont mieux rémunérés qu'en région (1435€ en moyenne, loin devant Rhône-Alpes, en 2^e position avec 1419€). Les métiers du BTP ont une part moins importante (7 %), mais paient encore mieux : 1571€. En revanche, les métiers de l'industrie sont peu rémunérateurs.

En termes de secteurs d'activité, les transports ont un rôle prépondérant : le quart des non-cadres d'Île-de-France y travaillent, mais pour un salaire moyen moins élevé (1392€). Autre aspérité : l'importance de l'hôtellerie-restauration, deuxième secteur de la région (12%), mais peu rémunérateur : 1363€. La construction et le commerce de gros sont au contraire ceux qui paient le mieux (1587€ et 1428€).

Rhône-Alpes

Rhône-Alpes est la région qui rémunère le mieux ses non-cadres (1437€), avec une progression des salaires légèrement supérieure à la moyenne nationale (+ 1,3 %). Quand on regarde les familles de métiers, on constate que ceux du BTP servent de locomotive (1557€), mais

ceux de l'industrie et des services sont également mieux rémunérés que sur le plan national.

Les industries agroalimentaires (IAA) rhône-alpines ont un poids comparable à celui de la France entière, mais rémunèrent nettement mieux (1449€ vs 1398€). La construction est l'autre secteur économique à la fois remarquable en termes de poids (15%) et de rémunération (1548€).

Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon est la 2^e région rémunérant le mieux ses non-cadres (1425€), avec une croissance des salaires même légèrement supérieure à celle de Rhône-Alpes (1,4%). Les métiers du BTP (1543€, avec un poids de 20%) sont les principaux responsables de ce niveau de salaire, les métiers des services (1389€) dans la région étant en dessous de la moyenne nationale (1404€). Ceux de l'industrie offrent une rémunération (1397€) comparable à celle de beaucoup d'autres régions.

La construction (1542€) et les IAA (1419€) rémunèrent mieux en Languedoc-Roussillon qu'ailleurs. Ce sont aussi les secteurs d'activité les plus importants de la région. Notons que le commerce (de gros et de détail) a un poids dans l'emploi des non-cadres nettement plus important qu'au niveau national (20% vs 12%), sans être pour autant très rémunérateur.

Midi-Pyrénées

La région Midi-Pyrénées est sur la 3^e marche du podium en terme de salaire moyen (1423€), mais avec un taux de progression de salaire moindre (+ 0,7 %).

Cette 3^e place est notamment due au poids du BTP (23 %, le plus important de France), secteur le plus rémunérateur pour les non cadres. En outre, les métiers de l'industrie rémunèrent un peu mieux qu'au niveau national. Par ailleurs, les ouvriers de Midi-Pyrénées sont plus souvent qualifiés que dans les autres régions.

Provence Alpes Côte d'Azur

La région PACA a bénéficié d'une faible augmentation de la rémunération des non cadres : +0,7 %, pour atteindre 1416€. La région se distingue par une surreprésentation des métiers du BTP (19 %), mieux payés (1 516€) que dans la plupart des autres régions.

La construction (1524€) et les industries chimiques, caoutchouc, plastiques (1408€) y rémunèrent mieux qu'au niveau national. En revanche, les non cadres travaillant dans les IAA (1364€) et le commerce de gros (1381€) ont un salaire inférieur à celui proposé ailleurs en France.

Nord-Pas-de-Calais

Le Nord-Pas-de-Calais est en léger retrait sur les rémunérations non cadres (1405€) surtout du fait des métiers des services (1390€, avec un poids plus important que dans les autres régions de province : 44 %) mais aussi du BTP (1505€). En revanche, la région bénéficie d'une dynamique de croissance des salaires supérieure à la moyenne nationale : +1,4 %.

Les principaux secteurs industriels (IAA, industries chimiques, caoutchouc, plastiques et industrie automobile) paient mieux qu'au niveau national, avec des rémunérations moyennes respectives de 1422€, 1439€ et 1385€. Ces trois secteurs cumulés emploient 29 % des effectifs non cadres.

Bretagne

La Bretagne est en retrait en terme de salaire moyen : 1393€. La tendance est en revanche la même qu'au niveau national : +1,1 %. L'emploi des non cadres est plus fortement qu'ailleurs ancré dans les métiers de l'industrie (56 % vs 49 % au niveau national). Mais ces métiers sont moins bien rémunérés qu'au niveau national (1377€ vs 1390€). Cette tendance est valable également pour les métiers du BTP et des services.

Le poids des IAA est important : plus du tiers des emplois non cadres en dépendent (35 %), loin devant le second secteur : la construction (13 %). En revanche, les IAA rémunèrent moins bien (1380€ vs 1398€).

Limousin

Le Limousin est une région en retrait en termes de salaire moyen des non cadres : 1388€. Les salaires sont restés stables entre 2008 et 2009 : +0,2 %.

C'est une région où la plus faible industrialisation (métiers de l'industrie non cadres : 42 % vs 49 % au niveau national) fait augmenter mécaniquement la part des métiers des services (40 %) et du BTP (18 %). Ces trois familles de métiers sont moins bien rémunérées qu'au niveau national, le plus bas salaire moyen étant celui des métiers de l'industrie : 1360€.

Le secteur industriel le plus contributeur à l'emploi des non cadres est celui de l'industrie du bois et du papier (12 %, à 1358€), suivi de l'industrie pharmaceutique, de parfumerie et d'entretien (6 %, à 1378€). Les services opérationnels paient mieux (1393€, en phase avec les autres régions) que les transports (1339€) et que le commerce (1360€ pour le commerce de gros et 1343€ pour le commerce de détail).



Alsace

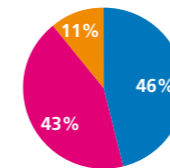
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1403€ (national : 1411€)



répartition des métiers

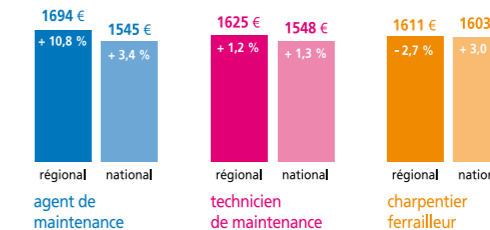
BTP (répartition nationale : 14 %) moyenne de 1464€ (moyenne nationale : 1511€)

industrie (répartition nationale : 49 %) moyenne de 1394€ (moyenne nationale : 1390€)

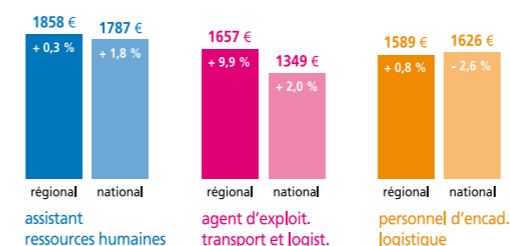


services (répartition nationale : 37 %) moyenne de 1396€ (moyenne nationale : 1404€)

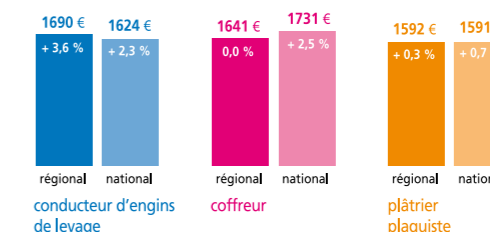
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (46 %) représentent une moyenne de 1394€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (43 %) représentent une moyenne de 1396€ (national : 1404€)

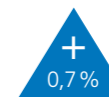


les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (11 %) représentent une moyenne de 1464€ (national : 1511€)



Aquitaine

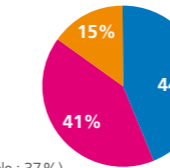
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1412€ (national : 1411€)



répartition des métiers

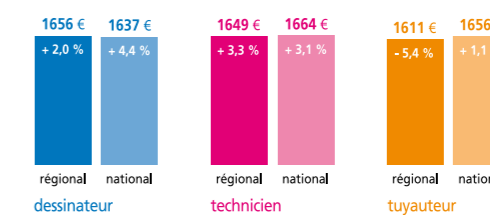
BTP (répartition nationale : 14 %) moyenne de 1542€ (moyenne nationale : 1511€)

industrie (répartition nationale : 49 %) moyenne de 1388€ (moyenne nationale : 1390€)

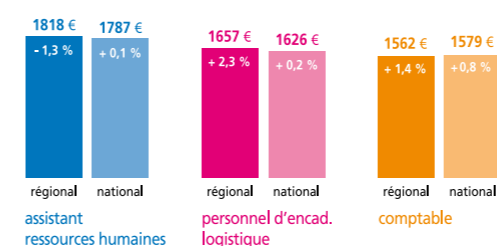


services (répartition nationale : 37 %) moyenne de 1391€ (moyenne nationale : 1404€)

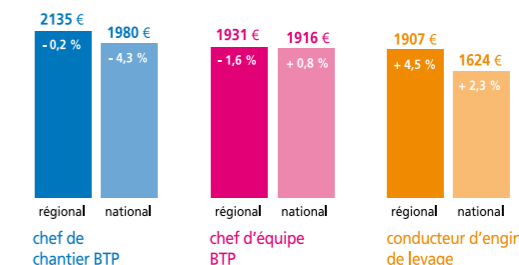
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (44 %) représentent une moyenne de 1388€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (41 %) représentent une moyenne de 1391€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (15 %) représentent une moyenne de 1542€ (national : 1511€)



base = salaire brut mensuel

répartition de la population :
ouvriers : 85 %
dont ouvriers qualifiés : 37 %,
et ouvriers non qualifiés : 48 %
employés : 15 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
industrie agroalimentaire : 12,88 % (1401€)
construction : 12,25 % (1473€)
transports : 11,33 % (1369€)
commerce de détail, réparations : 11,16 % (1359€)
services opérationnels : 9,14 % (1413€)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 12,2 % (1473€)
services opérationnels : 9,1 % (1413€)
industrie agroalimentaire : 12,9 % (1401€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 5,1 % (1400€)
commerce de gros : 8 % (1374€)

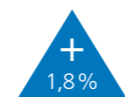
répartition de la population :
ouvriers : 78 %
dont ouvriers qualifiés : 50 %,
et ouvriers non qualifiés : 28 %
employés : 18 %
professions intermédiaires : 3 %

les secteurs les plus représentés :
industrie agroalimentaire : 17,5 % (1389€)
construction : 15,2 % (1539€)
transports : 11,4 % (1357€)
services opérationnels : 9,8 % (1386€)
commerce de gros : 8,4 % (1382€)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 15,2 % (1539€)
industrie agroalimentaire : 17,5 % (1389€)
services opérationnels : 9,8 % (1386€)
commerce de gros : 8,4 % (1382€)
commerce de détail, réparations : 5,9 % (1372€)

Auvergne

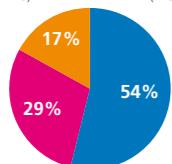
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1415€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

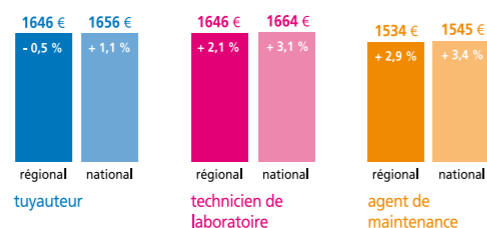
BTP (répartition nationale : 14%)
moyenne de 1480€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie (répartition nationale : 49%)
moyenne de 1405€
(moyenne nationale : 1390€)

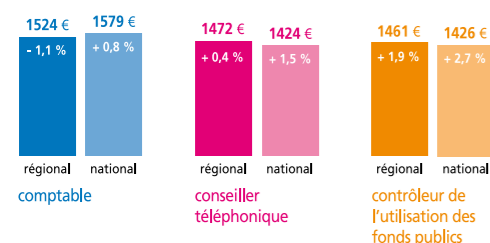


services (répartition nationale : 37%)
moyenne de 1394€
(moyenne nationale : 1404€)

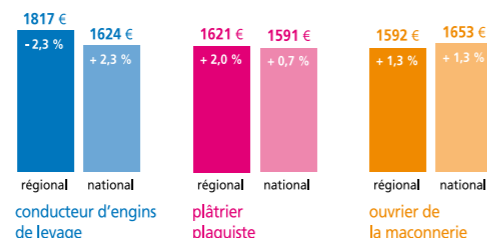
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (54%) représentent une moyenne de 1405€ (national : 1 390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (29%) représentent une moyenne de 1394€ (national : 1404€)

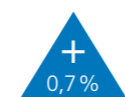


les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (17%) représentent une moyenne de 1480€ (national : 1511€)



Basse Normandie

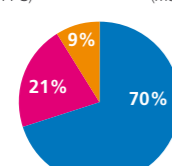
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1381€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

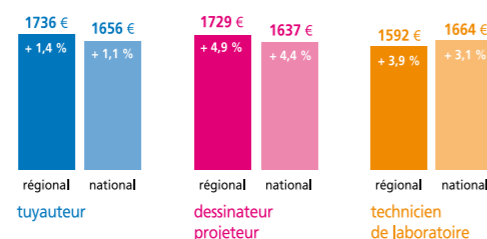
BTP (répartition nationale : 14%)
moyenne de 1476€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie (répartition nationale : 49%)
moyenne de 1365€
(moyenne nationale : 1390€)

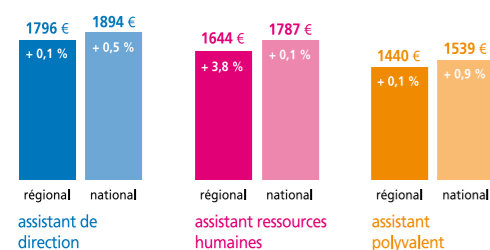


services (répartition nationale : 37%)
moyenne de 1394€
(moyenne nationale : 1404€)

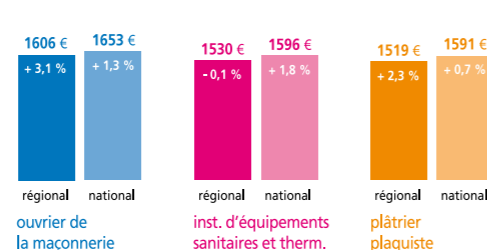
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (70%) représentent une moyenne de 1365€ (national : 1 390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (21%) représentent une moyenne de 1394€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (9%) représentent une moyenne de 1476€ (national : 1511€)



base = salaire brut mensuel

répartition de la population :

ouvriers : 86 %
dont ouvriers qualifiés : 49 %,
et ouvriers non qualifiés : 37 %
employés : 12 %
professions intermédiaires : 2 %

les secteurs les plus représentés :
industrie agroalimentaire : 21,7% (1429€)
construction : 17,9% (1479€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 8,1% (1357€)
transports : 7,2% (1371€)
industrie automobile : 5,9% (1362€)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 17,9% (1479€)
industrie agroalimentaire : 21,7% (1429€)
services opérationnels : 5,2% (1410€)
transports : 7,2% (1371€)
industrie automobile : 5,9% (1362€)

répartition de la population :

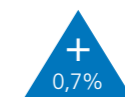
ouvriers : 93 %
dont ouvriers qualifiés : 34 %,
et ouvriers non qualifiés : 59 %
employés : 6 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
industrie agroalimentaire : 52,06% (1360€)
construction : 9,51% (1470€)
transports : 9,23% (1399€)
commerce de gros : 3,8% (1362€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 3,65% (1399€)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 9,5% (1470€)
transports : 9,2% (1399€)
industrie agroalimentaire : 52,1% (1360€)

Bourgogne

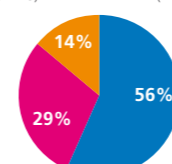
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1404€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

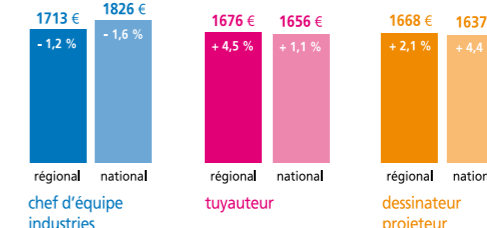
BTP (répartition nationale : 14%)
moyenne de 1458€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie (répartition nationale : 49%)
moyenne de 1403€
(moyenne nationale : 1390€)

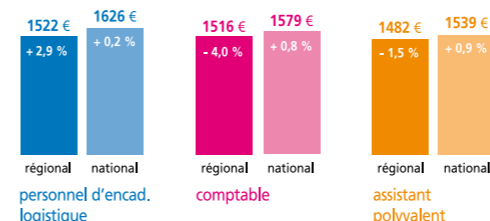


services (répartition nationale : 37%)
moyenne de 1379€
(moyenne nationale : 1404€)

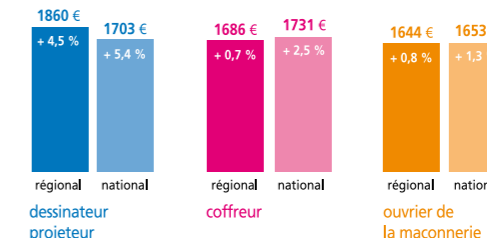
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (56%) représentent une moyenne de 1403€ (national : 1 390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (29%) représentent une moyenne de 1379€ (national : 1404€)

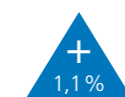


les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (14%) représentent une moyenne de 1458€ (national : 1511€)



Bretagne

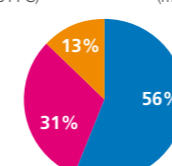
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1393€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

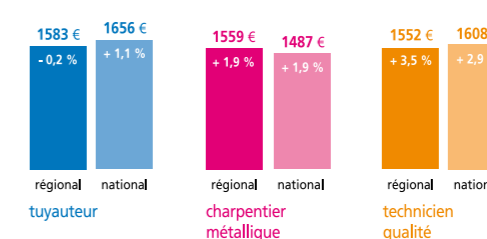
BTP (répartition nationale : 14%)
moyenne de 1499€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie (répartition nationale : 49%)
moyenne de 1377€
(moyenne nationale : 1390€)

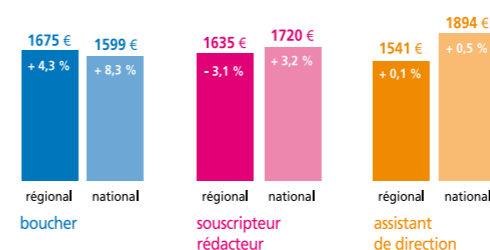


services (répartition nationale : 37%)
moyenne de 1378€
(moyenne nationale : 1404€)

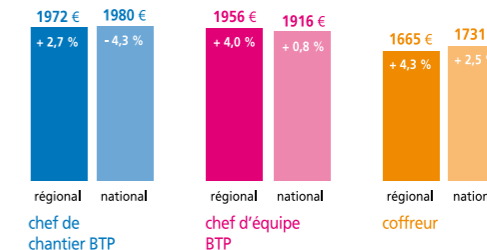
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (56%) représentent une moyenne de 1377€ (national : 1 390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (31%) représentent une moyenne de 1378€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (13%) représentent une moyenne de 1499€ (national : 1511€)



base = salaire brut mensuel

répartition de la population :

ouvriers : 87 %
dont ouvriers qualifiés : 46 %,
et ouvriers non qualifiés : 41 %
employés : 12 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
construction : 16,9% (1468€)
transports : 13,7% (1358€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 8,6% (1384€)
métallurgie et transformation des métaux : 7,5% (1409€)
industrie agroalimentaire : 6,7% (1356€)

les secteurs les mieux rémunérés :
industrie équipement mécanique : 5,2% (1475€)
construction : 16,9% (1468€)
industrie produits minéraux : 6,3% (1413€)
métallurgie et transformation des métaux : 7,5% (1409€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 8,6% (1384€)

répartition de la population :

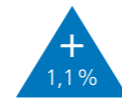
ouvriers : 87 %
dont ouvriers qualifiés : 37 %,
et ouvriers non qualifiés : 50 %
employés : 12 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
industrie agroalimentaire : 34,76% (1380€)
construction : 12,66% (1502€)
transports : 11,43% (1355€)
commerce de détail, réparations : 5,93% (1370€)
commerce de gros : 4,64% (1364€)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 12,7% (1502€)
industrie agroalimentaire : 34,8% (1380€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 3,7% (1379€)
services opérationnels : 4,5% (1378€)
commerce de détail, réparations : 5,9% (1370€)

Centre

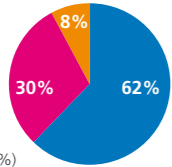
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1399€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

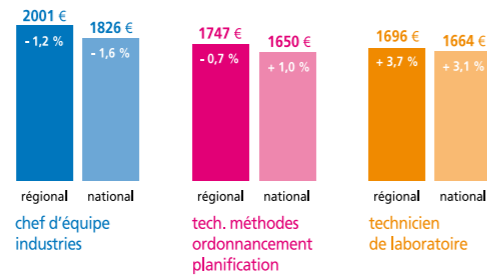
BTP
(répartition nationale : 14%)
moyenne de 1456€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie
(répartition nationale : 49%)
moyenne de 1390€
(moyenne nationale : 1390€)

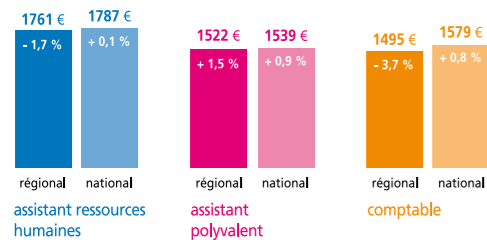


services
(répartition nationale : 37%)
moyenne de 1402€
(moyenne nationale : 1404€)

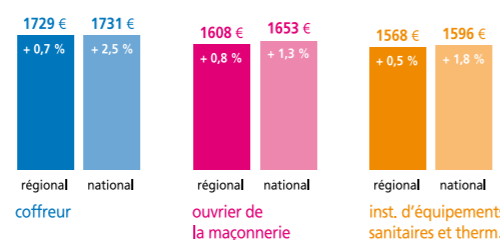
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (62%) représentent une moyenne de 1390€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (30%) représentent une moyenne de 1402€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (8%) représentent une moyenne de 1456€ (national : 1511€)



répartition de la population :

ouvriers : 87 %
dont ouvriers qualifiés : 43 %,
et ouvriers non qualifiés : 44 %
employés : 11 %
professions intermédiaires : 2 %

les secteurs les plus représentés :

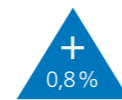
industrie agroalimentaire : 21,5% (1395€)
construction : 9,4% (1456€)
transports : 9% (1366€)
pharmacie, parfumerie, entretien : 8,9% (1503€)
services opérationnels : 8,7% (1376€)

les secteurs les mieux rémunérés :

pharmacie, parfumerie, entretien : 8,9% (1503€)
construction : 9,4% (1456€)
industrie agroalimentaire : 21,5% (1395€)
commerce de gros : 4,6% (1385€)
métallurgie et transformation des métaux : 5,4% (1381€)

Champagne Ardenne

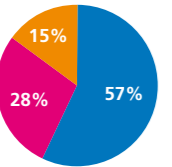
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1395€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

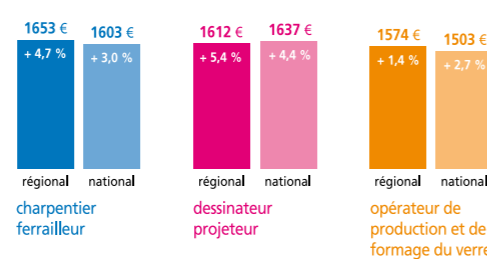
BTP
(répartition nationale : 14%)
moyenne de 1440€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie
(répartition nationale : 49%)
moyenne de 1387€
(moyenne nationale : 1390€)

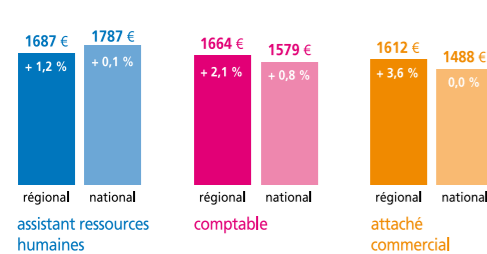


services
(répartition nationale : 37%)
moyenne de 1387€
(moyenne nationale : 1404€)

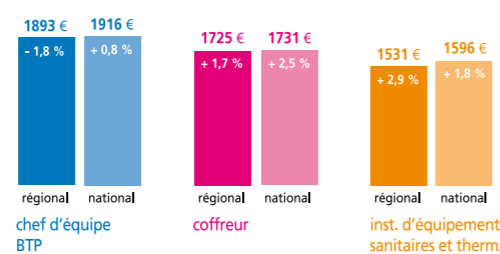
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (57%) représentent une moyenne de 1387€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (28%) représentent une moyenne de 1387€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (15%) représentent une moyenne de 1440€ (national : 1511€)



répartition de la population :

ouvriers : 86 %
dont ouvriers qualifiés : 39 %,
et ouvriers non qualifiés : 47 %
employés : 13 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :

construction : 16,7% (1447€)
industrie agroalimentaire : 10,3% (1359€)
chimie, caoutchouc, plastique : 8,2% (1406€)
métallurgie et transformation des métaux : 8,2% (1383€)
industrie équipement mécanique : 7,1% (1394€)

les secteurs les mieux rémunérés :

construction : 16,7% (1447€)
chimie, caoutchouc, plastique : 8,2% (1406€)
industrie des équipements du foyer : 6,2% (1404€)
industrie équipement mécanique : 7,1% (1394€)
métallurgie et transformation des métaux : 8,2% (1383€)

base = salaire brut mensuel

Franche Comté

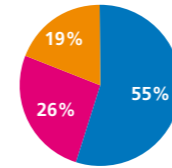
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1400€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

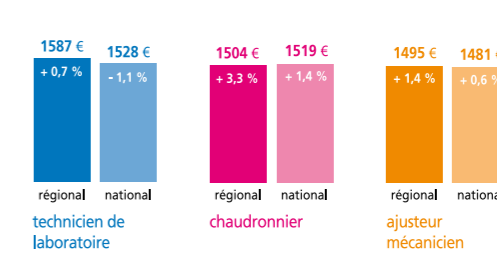
BTP
(répartition nationale : 14%)
moyenne de 1433€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie
(répartition nationale : 49%)
moyenne de 1397€
(moyenne nationale : 1390€)

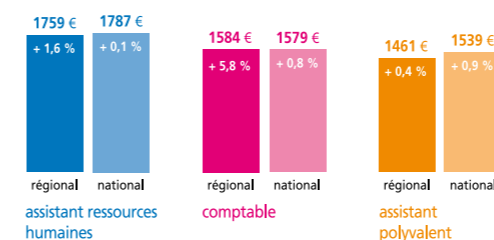


services
(répartition nationale : 37%)
moyenne de 1381€
(moyenne nationale : 1404€)

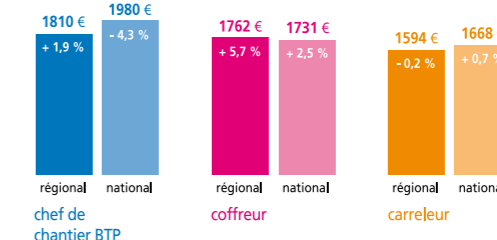
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (55%) représentent une moyenne de 1397€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (26%) représentent une moyenne de 1381€ (national : 1404€)

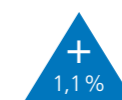


les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (19%) représentent une moyenne de 1433€ (national : 1511€)



Haute Normandie

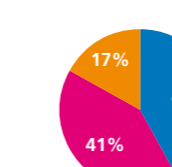
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1421€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

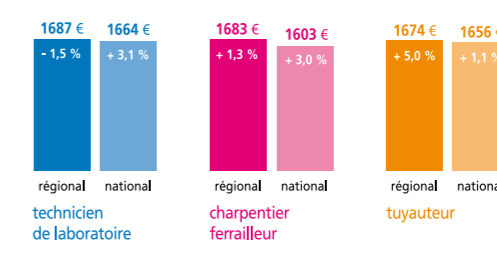
BTP
(répartition nationale : 14%)
moyenne de 1505€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie
(répartition nationale : 49%)
moyenne de 1396€
(moyenne nationale : 1390€)

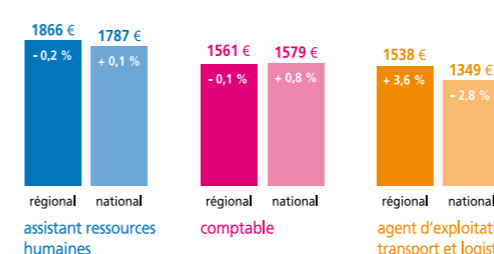


services
(répartition nationale : 37%)
moyenne de 1413€
(moyenne nationale : 1404€)

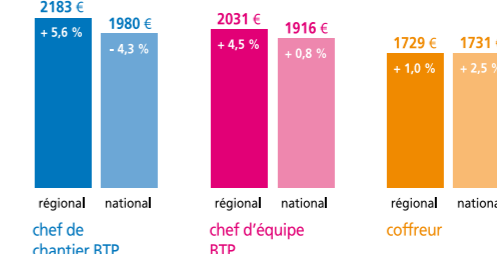
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (42%) représentent une moyenne de 1408€ (national : 1396€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (41%) représentent une moyenne de 1413€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (17%) représentent une moyenne de 1505€ (national : 1511€)



base = salaire brut mensuel

répartition de la population :

ouvriers : 90 %
dont ouvriers qualifiés : 48 %,
et ouvriers non qualifiés : 42 %
employés : 9 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :

industrie agroalimentaire : 19% (1426€)
construction : 17,6% (1439€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 12,2% (1358€)
commerce de détail, réparations : 8,5% (1360€)
transports : 6,4% (1357€)

les secteurs les mieux rémunérés :

construction : 17,6% (1439€)
industrie agroalimentaire : 19% (1426€)
commerce de détail, réparations : 8,5% (1360€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 12,2% (1358€)
transports : 6,4% (1357€)

répartition de la population :

ouvriers : 84 %
dont ouvriers qualifiés : 28 %,
et ouvriers non qualifiés : 56 %
employés : 15 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :

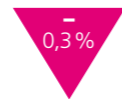
construction : 17,5% (1505€)
services opérationnels : 14,7% (1413€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 12,8% (1387€)
transports : 12,4% (1345€)
industrie agroalimentaire : 9,8% (1517€)
industrie du bois et du papier : 8,3% (1398€)

les secteurs les mieux rémunérés :

industrie agroalimentaire : 9,8% (1517€)
construction : 17,5% (1505€)
services opérationnels : 14,7% (1413€)
industrie du bois et du papier : 8,3% (1398€)
chimie, caoutchouc, plastiques : 12,8% (1387€)

Île-de-France

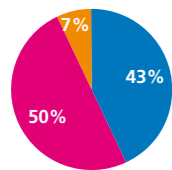
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1416€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

BTP (répartition nationale : 14 %) moyenne de 1571 € (moyenne nationale : 1511 €)

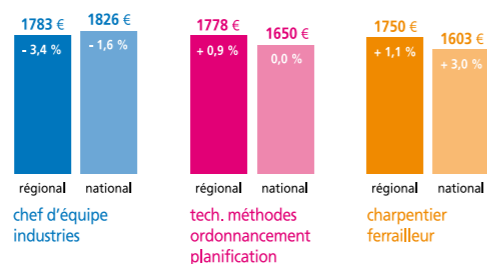
industrie (répartition nationale : 49 %) moyenne de 1369 € (moyenne nationale : 1390 €)



services (répartition nationale : 37 %) moyenne de 1435 € (moyenne nationale : 1404 €)

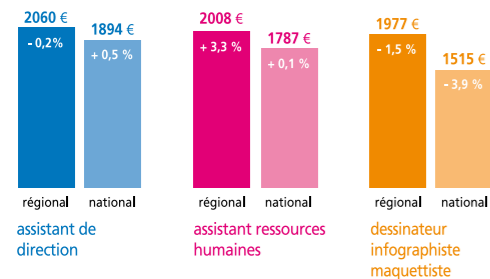
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)

les métiers de l'industrie (43 %) représentent une moyenne de 1369 € (national : 1390 €)



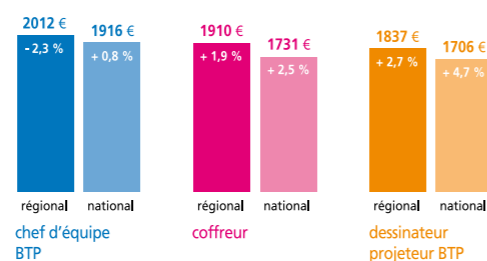
les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)

les métiers des services (50 %) représentent une moyenne de 1435 € (national : 1404 €)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)

les métiers du BTP (7 %) représentent une moyenne de 1571 € (national : 1511 €)



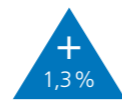
répartition de la population :
ouvriers : 79 %
dont ouvriers qualifiés : 41 %,
et ouvriers non qualifiés : 38 %
employés : 20 %
professions intermédiaires : 2 %

les secteurs les plus représentés :
transports : 26,1 % (1 392 €)
hôtels et restaurants : 12,1 % (1 363 €)
services opérationnels : 9 % (1 403 €)
commerce de gros : 8 % (1 428 €)
construction : 7,5 % (1 587 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 7,5 % (1 587 €)
commerce de gros : 8 % (1 428 €)
services opérationnels : 9 % (1 403 €)
transports : 26,1 % (1 392 €)
hôtels et restaurants : 12,1 % (1 363 €)

Languedoc Roussillon

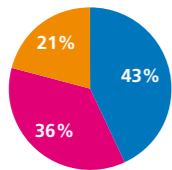
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1425€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

BTP (répartition nationale : 14 %) moyenne de 1543 € (moyenne nationale : 1511 €)

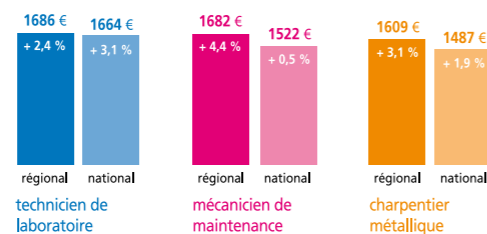
industrie (répartition nationale : 49 %) moyenne de 1397 € (moyenne nationale : 1390 €)



services (répartition nationale : 37 %) moyenne de 1389 € (moyenne nationale : 1404 €)

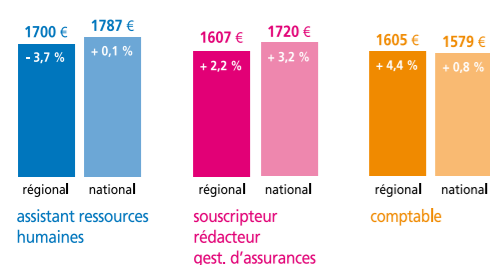
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)

les métiers de l'industrie (43 %) représentent une moyenne de 1397 € (national : 1390 €)



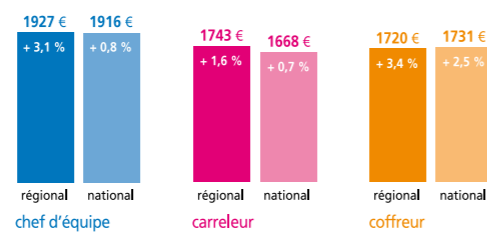
les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)

les métiers des services (36 %) représentent une moyenne de 1389 € (national : 1404 €)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)

les métiers du BTP (21 %) représentent une moyenne de 1543 € (national : 1511 €)



répartition de la population :
ouvriers : 82 %
dont ouvriers qualifiés : 47 %,
et ouvriers non qualifiés : 35 %
employés : 15 %
professions intermédiaires : 3 %

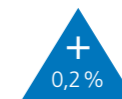
les secteurs les plus représentés :
construction : 21,4 % (1 542 €)
industrie agroalimentaire : 14,5 % (1 419 €)
commerce de gros : 10,4 % (1 362 €)
transports : 9,8 % (1 365 €)
commerce de détail, réparations : 9,5 % (1 359 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 21,4 % (1 542 €)
industrie agroalimentaire : 14,5 % (1 419 €)
transports : 9,8 % (1 365 €)
services opérationnels : 7,7 % (1 395 €)
conseils et assistance : 4,6 % (1 368 €)

base = salaire brut mensuel

Limousin

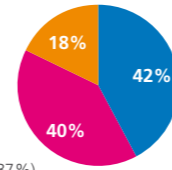
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1388€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

BTP (répartition nationale : 14 %) moyenne de 1461 € (moyenne nationale : 1511 €)

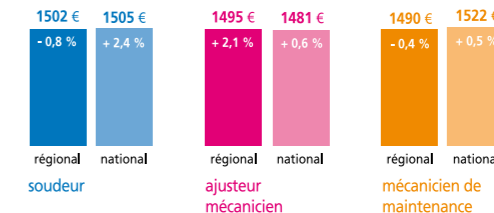
industrie (répartition nationale : 49 %) moyenne de 1360 € (moyenne nationale : 1390 €)



services (répartition nationale : 37 %) moyenne de 1386 € (moyenne nationale : 1404 €)

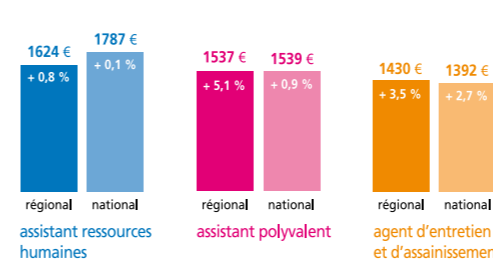
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)

les métiers de l'industrie (42 %) représentent une moyenne de 1360 € (national : 1390 €)



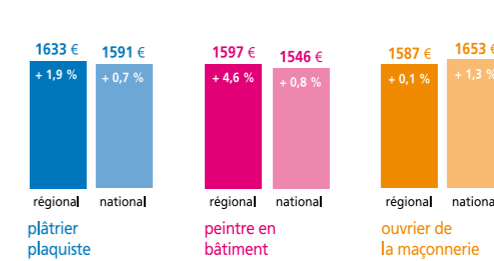
les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)

les métiers des services (40 %) représentent une moyenne de 1386 € (national : 1404 €)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)

les métiers du BTP (18 %) représentent une moyenne de 1461 € (national : 1511 €)



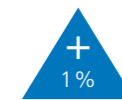
répartition de la population :
ouvriers : 81 %
dont ouvriers qualifiés : 45 %,
et ouvriers non qualifiés : 36 %
employés : 18 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
services opérationnels : 16 % (1 393 €)
construction : 14,6 % (1 488 €)
industrie du bois et du papier : 11,7 % (1 358 €)
transports : 11 % (1 339 €)
commerce de détail, réparation : 7 % (1 343 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 14,6 % (1 488 €)
services opérationnels : 16 % (1 393 €)
pharmacie, parfumerie, entretien : 5,6 % (1 378 €)
commerce de gros : 6,2 % (1 360 €)
industrie du bois et du papier : 11,7 % (1 358 €)

Lorraine

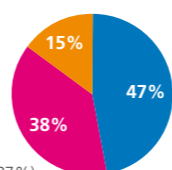
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1405€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

BTP (répartition nationale : 14 %) moyenne de 1435 € (moyenne nationale : 1511 €)

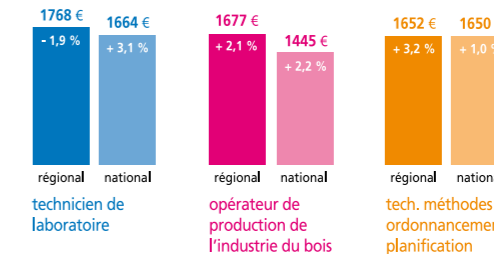
industrie (répartition nationale : 49 %) moyenne de 1408 € (moyenne nationale : 1390 €)



services (répartition nationale : 37 %) moyenne de 1388 € (moyenne nationale : 1404 €)

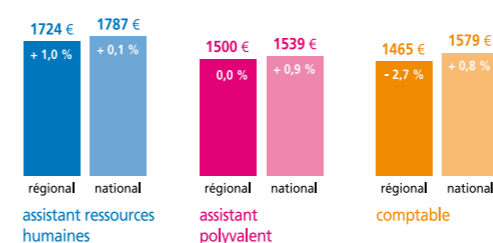
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)

les métiers de l'industrie (47 %) représentent une moyenne de 1408 € (national : 1390 €)



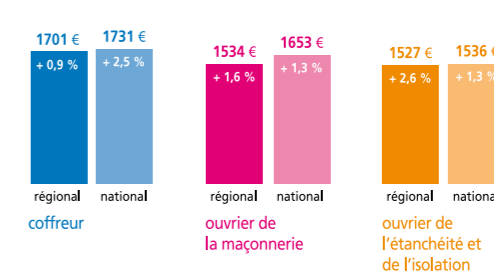
les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)

les métiers des services (38 %) représentent une moyenne de 1388 € (national : 1404 €)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)

les métiers du BTP (15 %) représentent une moyenne de 1435 € (national : 1511 €)



répartition de la population :
ouvriers : 85 %
dont ouvriers qualifiés : 50 %,
et ouvriers non qualifiés : 35 %
employés : 14 %
professions intermédiaires : 1 %

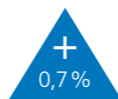
les secteurs les plus représentés :
construction : 14,9 % (1 427 €)
industrie agroalimentaire : 13,9 % (1 366 €)
commerce de détail, réparations : 11,9 % (1 360 €)
commerce de gros : 6,6 % (1 438 €)
transports : 6,5 % (1 375 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
industrie produits minéraux : 5,3 % (1 517 €)
industrie du bois et du papier : 5,6 % (1 489 €)
commerce de gros : 6,6 % (1 438 €)
construction : 14,9 % (1 427 €)
chimie, caoutchouc, plastiques : 5,9 % (1 401 €)

base = salaire brut mensuel

Midi Pyrénées

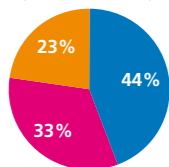
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1423€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

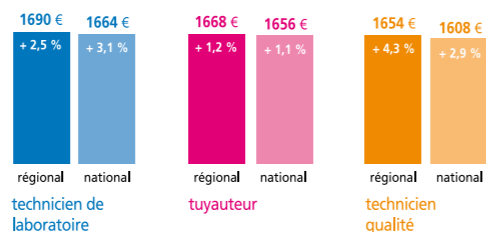
BTP
(répartition nationale : 14 %)
moyenne de 1517€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie
(répartition nationale : 49 %)
moyenne de 1397€
(moyenne nationale : 1390€)

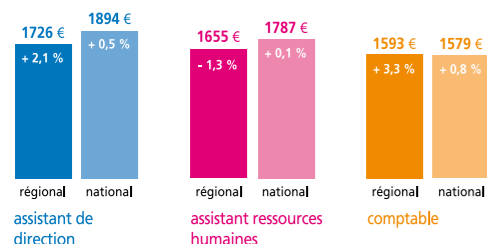


services
(répartition nationale : 37 %)
moyenne de 1393€
(moyenne nationale : 1404€)

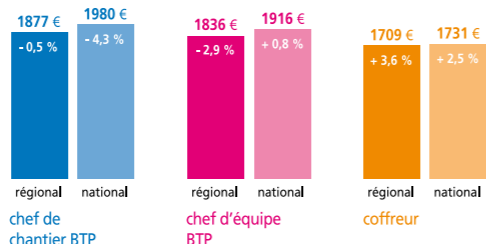
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (44 %) représentent une moyenne de 1397€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (33 %) représentent une moyenne de 1393€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (23 %) représentent une moyenne de 1517€ (national : 1511€)



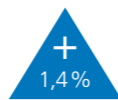
répartition de la population :
ouvriers : 85 %
dont ouvriers qualifiés : 52 %,
et ouvriers non qualifiés : 33 %
employés : 14 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
construction : 23,5 % (1 514 €)
industrie agroalimentaire : 15,9 % (1 403 €)
transports : 7,9 % (1 358 €)
services opérationnels : 6,4 % (1 398 €)
commerce de détail, réparation : 5,9 % (1 348 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 23,5 % (1 514 €)
commerce de gros : 4,2 % (1 437 €)
industrie agroalimentaire : 15,9 % (1 403 €)
services opérationnels : 6,4 % (1 398 €)
métallurgie et transformation des métaux : 4,3 % (1 364 €)

Nord Pas-de-Calais

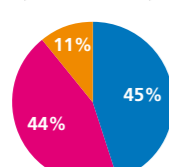
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1405€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

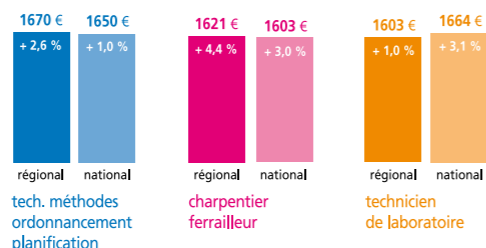
BTP
(répartition nationale : 14 %)
moyenne de 1505€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie
(répartition nationale : 49 %)
moyenne de 1394€
(moyenne nationale : 1390€)

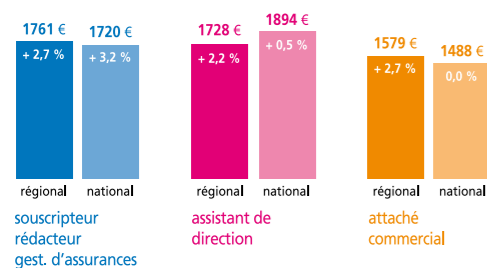


services
(répartition nationale : 37 %)
moyenne de 1390€
(moyenne nationale : 1404€)

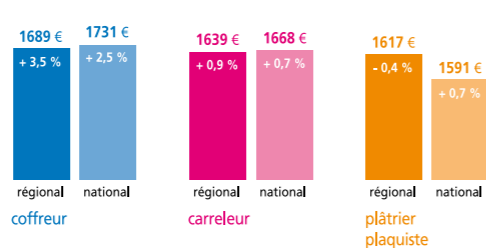
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (45 %) représentent une moyenne de 1394€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (44 %) représentent une moyenne de 1390€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (11 %) représentent une moyenne de 1505€ (national : 1511€)



répartition de la population :
ouvriers : 80 %
dont ouvriers qualifiés : 52 %,
et ouvriers non qualifiés : 28 %
employés : 18 %
professions intermédiaires : 1 %

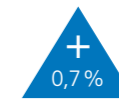
les secteurs les plus représentés :
industrie agroalimentaire : 17,9 % (1 422 €)
services opérationnels : 17,8 % (1 393 €)
construction : 11 % (1 503 €)
transports : 9,4 % (1 365 €)
commerce de détail, réparations : 7,6 % (1 361 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 11 % (1 503 €)
chimie, caoutchouc, plastiques : 5 % (1 439 €)
industrie agroalimentaire : 17,9 % (1 422 €)
services opérationnels : 17,8 % (1 393 €)
industrie automobile : 6,2 % (1 385 €)

base = salaire brut mensuel

Provence Alpes Côte d'Azur

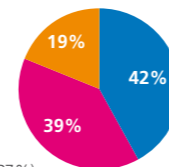
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1416€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

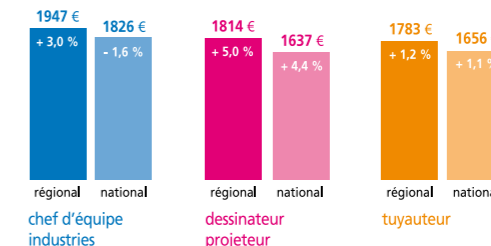
BTP
(répartition nationale : 14 %)
moyenne de 1516€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie
(répartition nationale : 49 %)
moyenne de 1384€
(moyenne nationale : 1390€)

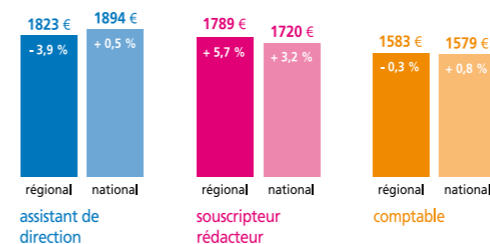


services
(répartition nationale : 37 %)
moyenne de 1403€
(moyenne nationale : 1404€)

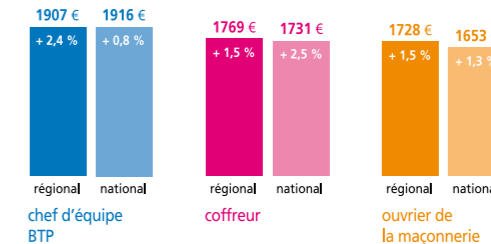
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (42 %) représentent une moyenne de 1384€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (39 %) représentent une moyenne de 1403€ (national : 1404€)

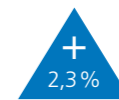


les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (19 %) représentent une moyenne de 1516€ (national : 1511€)



Pays de la Loire

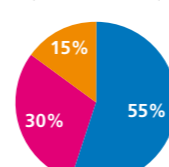
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1418€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

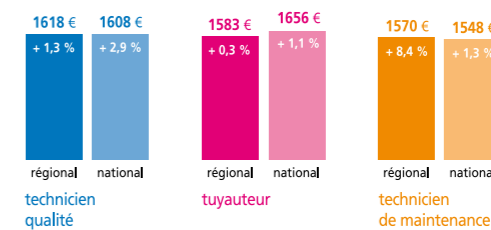
BTP
(répartition nationale : 14 %)
moyenne de 1527€
(moyenne nationale : 1511€)

industrie
(répartition nationale : 49 %)
moyenne de 1404€
(moyenne nationale : 1390€)

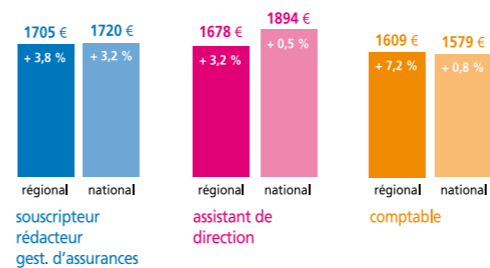


services
(répartition nationale : 37 %)
moyenne de 1390€
(moyenne nationale : 1404€)

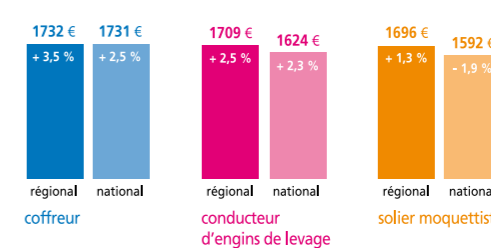
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f)
les métiers de l'industrie (55 %) représentent une moyenne de 1404€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f)
les métiers des services (30 %) représentent une moyenne de 1390€ (national : 1 390€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f)
les métiers du BTP (15 %) représentent une moyenne de 1505€ (national : 1 527€)



base = salaire brut mensuel

répartition de la population :
ouvriers : 82 %
dont ouvriers qualifiés : 45 %,
et ouvriers non qualifiés : 37 %
employés : 17 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
construction : 18,9 % (1 524 €)
industrie agroalimentaire : 14,3 % (1 364 €)
transports : 12,8 % (1 372 €)
commerce de gros : 8,4 % (1 381 €)
services opérationnels : 6,8 % (1 394 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 18,9 % (1 524 €)
chimie, caoutchouc, plastiques : 4,2 % (1 408 €)
services opérationnels : 6,8 % (1 394 €)
commerce de gros : 8,4 % (1 381 €)
transports : 12,8 % (1 372 €)

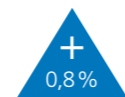
répartition de la population :
ouvriers : 89 %
dont ouvriers qualifiés : 31 %,
et ouvriers non qualifiés : 58 %
employés : 10 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
industrie agroalimentaire : 33,2 % (1 388 €)
construction : 15,4 % (1 525 €)
commerce de gros : 7,3 % (1 415 €)
transports : 6,4 % (1 371 €)
commerce de détail, réparations : 4,8 % (1 357 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 15,4 % (1 525 €)
commerce de gros : 7,3 % (1 415 €)
services opérationnels : 4,2 % (1 391 €)
industrie agroalimentaire : 33,2 % (1 388 €)
transports : 6,4 % (1 371 €)

Picardie

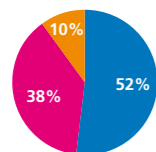
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1392€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

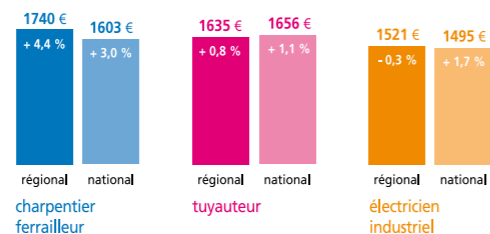
BTP (répartition nationale : 14 %) moyenne de 1465 € (moyenne nationale : 1511€)

industrie (répartition nationale : 49 %) moyenne de 1375€ (moyenne nationale : 1390€)

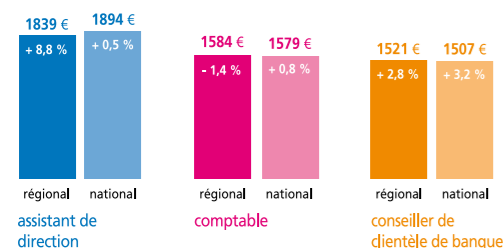


services (répartition nationale : 37 %) moyenne de 1398 € (moyenne nationale : 1404€)

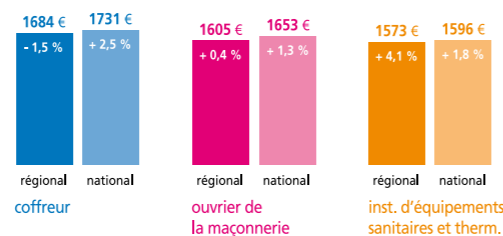
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f) les métiers de l'industrie (52 %) représentent une moyenne de 1375€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f) les métiers des services (38 %) représentent une moyenne de 1398€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f) les métiers du BTP (10%) représentent une moyenne de 1465€ (national : 1511€)



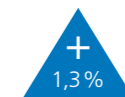
répartition de la population :
ouvriers : 89 %
dont ouvriers qualifiés : 44 %, et ouvriers non qualifiés : 45 %
employés : 10 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
transports : 22,8 % (1 380 €)
construction : 9,4 % (1 472 €)
industrie agroalimentaire : 8,3 % (1 415 €)
commerce de détail, réparations : 7,4 % (1 362 €)
commerce de gros : 6,4 % (1 400 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 9,4 % (1 472 €)
industrie agroalimentaire : 8,3 % (1 415 €)
commerce de gros : 6,4 % (1 400 €)
services opérationnels : 5,3 % (1 391 €)
transports : 22,8 % (1 380 €)

Rhône Alpes

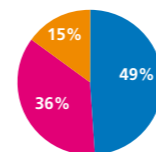
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1437€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

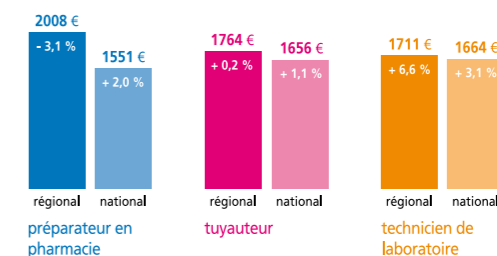
BTP (répartition nationale : 14 %) moyenne de 1557€ (moyenne nationale : 1511€)

industrie (répartition nationale : 49 %) moyenne de 1415€ (moyenne nationale : 1390€)

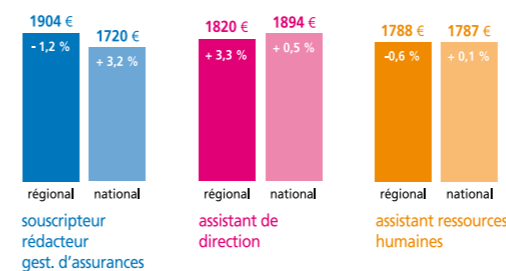


services (répartition nationale : 37 %) moyenne de 1419 € (moyenne nationale : 1404€)

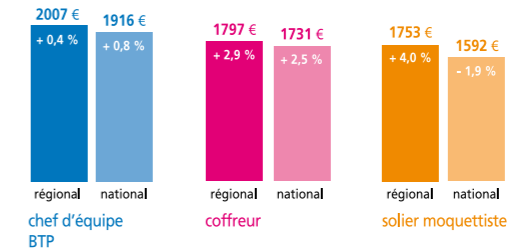
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f) les métiers de l'industrie (49 %) représentent une moyenne de 1415€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f) les métiers des services (36 %) représentent une moyenne de 1419€ (national : 1404€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f) les métiers du BTP (15%) représentent une moyenne de 1557€ (national : 1511€)



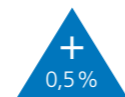
répartition de la population :
ouvriers : 82 %
dont ouvriers qualifiés : 50 %, et ouvriers non qualifiés : 32 %
employés : 17 %
professions intermédiaires : 1 %

les secteurs les plus représentés :
industrie agroalimentaire : 17,6 % (1 449 €)
construction : 15,4 % (1 548 €)
transports : 11,4 % (1 377 €)
services opérationnels : 8,4 % (1 412 €)
chimie, caoutchouc, plastiques : 6,3 % (1 405 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 15,4 % (1 548 €)
industrie agroalimentaire : 17,6 % (1 449 €)
services opérationnels : 8,4 % (1 412 €)
chimie, caoutchouc, plastiques : 6,3 % (1 405 €)
commerce de gros : 5,6 % (1 393 €)

Poitou Charentes

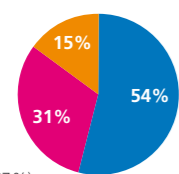
la rémunération moyenne sur la population des non-cadres est de 1395€ (national : 1 411€)



répartition des métiers

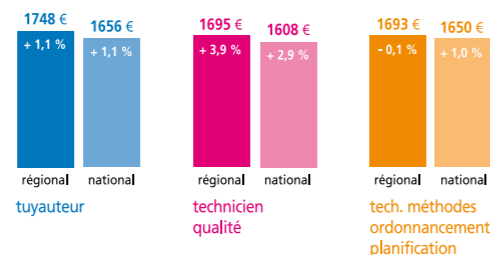
BTP (répartition nationale : 14 %) moyenne de 1488€ (moyenne nationale : 1511€)

industrie (répartition nationale : 49 %) moyenne de 1379€ (moyenne nationale : 1390€)

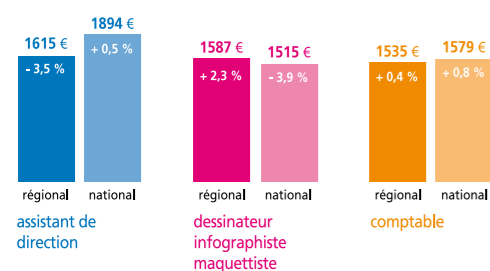


services (répartition nationale : 37 %) moyenne de 1378 € (moyenne nationale : 1404€)

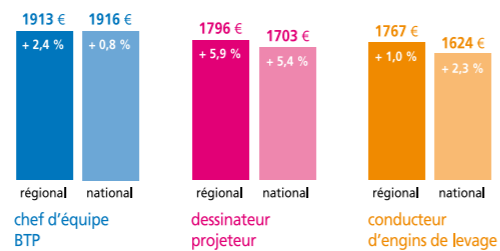
les métiers de l'industrie les mieux rémunérés (h/f) les métiers de l'industrie (54 %) représentent une moyenne de 1379€ (national : 1390€)



les métiers des services les mieux rémunérés (h/f) les métiers des services (31 %) représentent une moyenne de 1378€ (national : 1390€)



les métiers du BTP les mieux rémunérés (h/f) les métiers du BTP (15%) représentent une moyenne de 1488€ (national : 1527)



répartition de la population :
ouvriers : 84 %
dont ouvriers qualifiés : 42 %, et ouvriers non qualifiés : 42 %
employés : 14 %
professions intermédiaires : 2 %

les secteurs les plus représentés :
industrie agroalimentaire : 26,4 % (1 378 €)
construction : 14 % (1 496 €)
services opérationnels : 8 % (1 369 €)
commerce de détail, réparations : 7,3 % (1 344 €)
commerce de gros : 7,3 % (1 399 €)

les secteurs les mieux rémunérés :
construction : 14 % (1 496 €)
commerce de gros : 7,3 % (1 399 €)
industrie agroalimentaire : 26,4 % (1 378 €)
industrie composants électroniques : 5,5 % (1 376 €)
services opérationnels : 8 % (1 369 €)

base = salaire brut mensuel

base = salaire brut mensuel